

## PLAN D'ÉTUDES

# BACHELOR EUROPÉEN GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES

Pré-requis :

**Bac +2**

ou 120 crédits ECTS  
(à défaut, expérience  
professionnelle requise)

Durée théorique :

**1 an**

(inscription garantie pendant 3 ans)

Nombre d'heures de formation :

**875 heures**

## Objectif de formation

Le gestionnaire des ressources humaines est chargé de seconder la direction des ressources humaines dans ses actions quotidiennes. Dans une économie et un marché du travail en forte mutation, ce spécialiste exerce des missions de gestion très variées dans tous les domaines des ressources humaines :

- Administration du personnel
- Gestion opérationnelle des ressources humaines (recrutement, intégration, formation...)
- Établissement de la paie et des déclarations sociales
- Communication RH
- Participation au développement des ressources humaines (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, responsabilité sociétale de l'entreprise, etc.)

## Diplôme européen

Le Bachelor européen Gestionnaire des ressources humaines est un diplôme de niveau Bac +3 délivré par la FEDE (Fédération Européenne Des Ecoles) qui attribue 60 crédits ECTS.

Diplôme **BAC +3**



## Stage

La durée de stage est de 12 semaines. Les stages servent de support à l'épreuve professionnelle de soutenance.

Pour les candidats salariés dans le domaine de la formation, le stage n'est pas obligatoire. Leurs missions en entreprise doivent leur permettre de réaliser les dossiers professionnels.

## Organisation de la formation

Le programme de formation est structuré en unités d'enseignement, conformément au référentiel. Chaque unité d'enseignement est composée d'un ou plusieurs cours qui sont organisés en séquences. Chaque cours comporte des exercices auto-corrigés de type QCM pour vérifier l'assimilation des connaissances (en moyenne 1 exercice par séquence). A la fin de chaque cours, vous devrez réaliser, pour vous entraîner, les devoirs notés et corrigés par vos professeurs (1 à 2 devoirs par cours). Pour des raisons pédagogiques et votre réussite, la réalisation de l'intégralité des devoirs est obligatoire.

## Examens

Les examens se déroulent en janvier, juin et octobre, de façon globale ou progressive. A l'exception des épreuves A2 et A3 de l'unité « Culture et citoyenneté européennes », les examens ont lieu dans un centre de la FEDE situé dans le département de votre choix ou dans le pays de votre choix (dans les 2 cas, en fonction des disponibilités). Les épreuves A2 et A3 s'effectuent en ligne, sous forme de QCM, dans les délais fixés par la FEDE.

# PROGRAMME DU BACHELOR EUROPÉEN

## GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES\*

Enseignement général	Enseignement professionnel
<p><b>Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action</b></p> <p>Les bases de la construction européenne ; Les institutions et le fonctionnement de l'UE ; Les enjeux, défis et avenir de l'UE ; L'Union européenne, l'Europe et le monde</p>	<p><b>Expertise professionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrer les ressources humaines : Gestion individuelle du personnel ; Gestion collective du personnel</li> <li>- Droit du travail : L'entreprise et le salarié dans l'entreprise ; Les représentations du salarié</li> <li>- Participer à la politique de rémunération et gestion de la paie : La politique de rémunération ; La gestion de la paie</li> <li>- Contribuer au développement des collaborateurs : La politique de recrutement ; L'évaluation ; La GPEC</li> <li>- La formation : La formation en entreprise : généralités et dispositifs ; Le plan de formation : de l'analyse du besoin à la mise en oeuvre</li> <li>- Appréhender et contribuer à la communication et au marketing RH : Fonction RH et structure de l'entreprise ; La communication interne et externe</li> <li>- Participer à la gestion de projet et à l'approche collaborative : La gestion de projet ; L'approche Agile</li> </ul>
<p><b>Le management interculturel et les ressources humaines en Europe</b></p> <p>Introduction au management interculturel ; Les ressources humaines en Europe</p>	
<p><b>Langue Vivante Européenne 1 (Anglais, Espagnol ou Italien)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais : Nouns ; Conjugation ; Grammar skills ; Tool box</li> <li>- Espagnol : Geografía e historia de España ; Situación económica y sectores de actividad más importantes ; España y el extranjero ; Anuncios publicitarios ; Correspondencia</li> <li>- Italien : L'impresa e la sua struttura ; L'Italia nel contesto internazionale ; CV e lettere di candidatura ; Schede grammaticali</li> </ul>	
<p><b>Option - Langue vivante 2 (Anglais, Espagnol ou Italien)</b></p>	
<p><b>Option - Langue vivante 3 (Anglais, Espagnol ou Italien)</b></p>	

\* Contenu pouvant évoluer en fonction des modifications du référentiel ou du programme